



## **Charte d'engagement du moniteur**

Je m'engage à respecter sans conditions les points ci-dessous :

1. Age requis 18 ans révolus.
2. Savoir skier sur toutes les pistes (bleues à noires).
3. Suivre le ou les cours de perfectionnement en début de saison.
4. Ne pas skier en dehors des pistes balisées.
5. Faire preuve d'un comportement exemplaire sur les pistes et les installations.
6. S'engage dans la mesure du possible à participer aux manifestations organisées par le ski club.
7. Respecter les directives données par le ou la responsable des cours.
8. Etre disposé dans la mesure du possible à se perfectionner en suivant les cours J&S et de suivre les cours de perfectionnement une fois formé.
9. Le port de la veste du ski club est obligatoire. Celle-ci doit être rendue propre en fin de saison.
10. Chaque moniteur doit être membre du club.

Date et lieu :

Signature de l'aide-moniteur :